

J'accepte que mon dossier soit présenté devant le comité national (si sélection au niveau départemental) et que tous les éléments produits fassent l'objet d'une diffusion et d'une reproduction. Je m'engage également à fournir tous éléments supplémentaires permettant sa publication détaillée au « recueil des belles pratiques et des bons usages ».

Date et signature



[Handwritten signature]

Logement ERP
Transport
Voirie, espaces publics

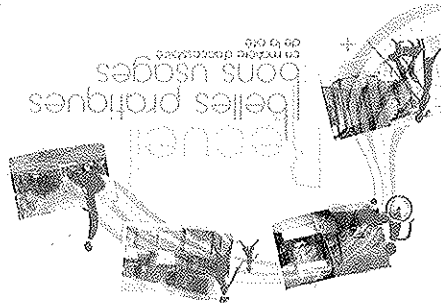
B – Les thématiques proposées :
Souhaite présenter la réalisation dans la thématique suivante (1 seule thématique par dossier) :

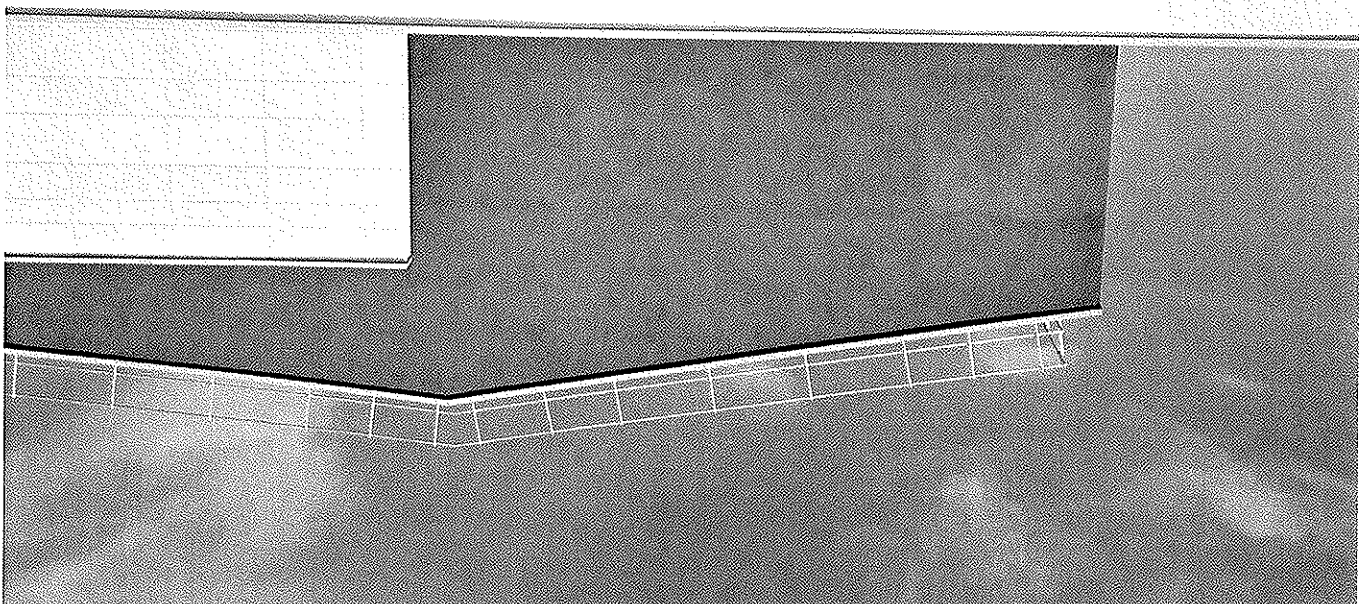
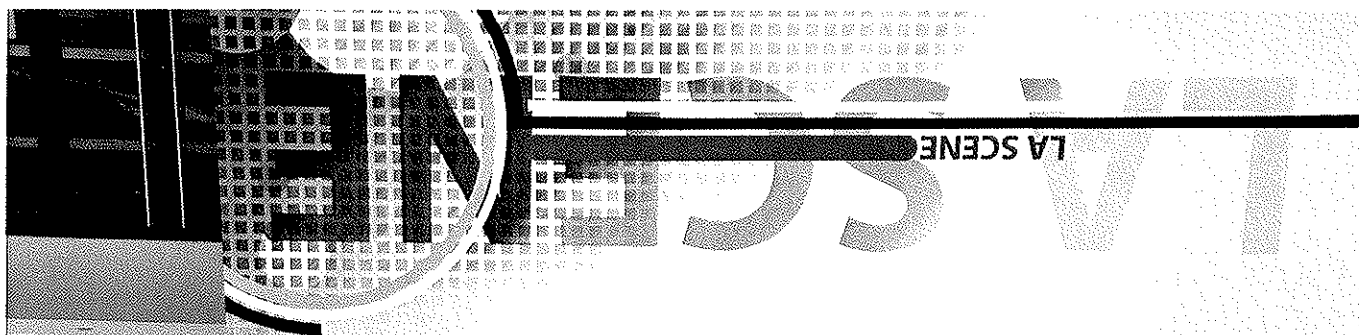
Adresse de la réalisation : *Salles de spectacle "LA SCENE" Ahn au Michel*
Beauvilliers Limours
 Code postal : *91470*
 Ville : *Limours*
 Tél :
 Portable : *06188146133129*
 Courriel : *thiriet.egyph@orange.fr*
 Adresse : *Mairie de Limours, place du Général de Gaulle*
 Nom et fonction du responsable de la candidature : *Er Thiriet adjoint au maire*

A – Vos coordonnées :
 Nom de l'organisme candidat (collectivité territoriale, entreprise, association, etc.) : *MAIRIE de LIMOURS*
 Catégorie à laquelle appartient le candidat :
 Maître d'ouvrage
 Maître d'œuvre avec l'accord du maître d'ouvrage
 Gestionnaire, exploitant ou opérateur

Acte de candidature

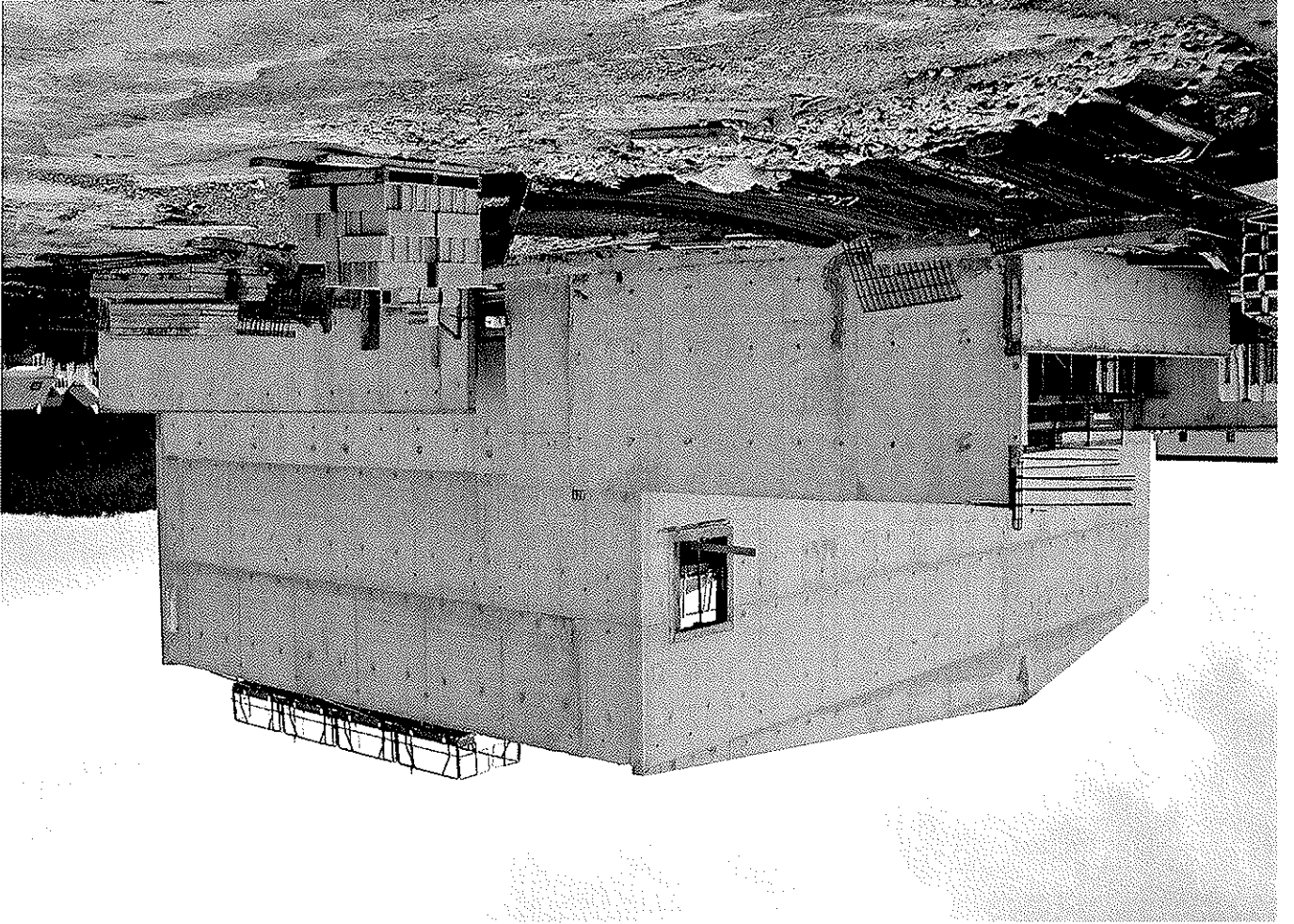
Dossier de candidature pour le « Recueil des belles pratiques et bons usages en matière d'accessibilité de la Cité »











A PRESENTATION DE LA REALISATION

La salle de spectacle « La Scène » est le troisième volet d'un contrat départemental régional qui comprenait 3 volets :

- une piste d'athlétisme
- un équipement culturel « le Studio »
- la salle spectacle

Commencée en 2009, elle a été inaugurée le 21 juin 2011, et sa réelle programmation commencera le 1^{er} octobre, après avoir accueilli au mois de juin des spectacles scolaires et associatifs.

Conçue pour accueillir tous les genres de spectacle vivant (théâtre, musique, concert, danse) elle est également équipée du matériel nécessaire pour le ciné club, les conférences, les projections débats. Elle pourra aussi être le cadre d'expositions interactives (salon du livre par exemple) et des événements festifs (thé dansant).

B SPECIFICATIONS TECHNIQUES DE LA REALISATION

1 Qualités d'usage :

Implantée au cœur d'un quartier regroupant lycée, collège, complexe sportif et Maison des Jeunes et de la Culture, elle a été conçue pour accueillir physiquement les personnes à mobilité réduite : une sente spécifique a ainsi été réalisée, en continuité du plan de circulation déjà mis en place à partir du centre ville, la place Aristide Briand étant le centre et le point de départ de 3 axes prioritaires à équiper pour les PMR (dans le PAVE). Cette sente a été réfléchie pour desservir l'ensemble des équipements du quartier, permettant ainsi l'accès PMR aux équipements qui n'en étaient pas pourvu. Les travaux de réalisation de la salle ont été l'occasion de repenser la configuration des circulations douces du quartier.

Tracée le long de la route d'Arpajon, sécurisée pour les piétons et les cycles puisque située sur une contre allée séparée de la voie routière, elle est prévue aussi pour rejoindre l'accès du collège (établissement en réhabilitation), accès qui sera redessiné en même temps que se feront les travaux du Conseil Général (nouveau parking, nouvelle gare routière, nouvel accès pour les élèves).

La Scène est donc accessible et respecte les prescriptions en terme réglementaire :

- largeur de portes
- 1^{er} rang de tribunes modulable
- toilettes spécifiques
- une loge possiblement dédiée pour les artistes présentant un handicap physique.

Pour les personnes malentendantes et équipées d'un appareil auditif, la salle est équipée d'une boucle pour les malentendants. Les personnes peuvent donc prendre connaissance de toutes les informations passant par les micros, conformément à la loi du 17 mai 2006. (annonces, discours, etc...)

Des pictogrammes indicatifs sont posés.

La circulation dans le hall d'accueil est facilitée par l'aménagement intérieur et la localisation des entrées et sorties directes.
Une banque d'accueil surbaissée permet l'accès pour les fauteuils à la billetterie, au vestiaire et au bar.

2 Qualité urbanistique et esthétique

Comme décrit plus haut, l'intégration de la salle dans le quartier s'est faite en terme de cohérence de thème (culture) et de fréquentation.

La localisation optimise également les parkings pour tous les équipements, y compris la zone commerciale attenante.

Son style architectural est dans le même esprit que celui du Studio, proche, et les liens par parvis donnent à la fois une impression d'espace et de continuité.

Légerement en contrebas de la rue, elle s'intègre parfaitement dans le champ visuel.

3 Qualité environnementale

Dès sa conception, il a été question de faire de la salle de spectacle un équipement performant en terme de développement durable :
- chauffage par un système de puits canadien
- récupération d'énergie par la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture
- valorisation des déchets comme pour toute la ville engagée dans le tri sélectif depuis de nombreuses années.

C MODALITES RETENUES POUR LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA REALISATION

- Partenariat : un groupe de travail a suivi toutes les étapes de la réalisation
- Information : les spécificités en terme de prise en compte du handicap et en terme de développement durable sont sur tous les supports de communication : site Internet, magazine, plaquette culturelle, explications directes lors des visites et des portes ouvertes ...
- Organismes financeurs : la Région et le Département (dans le cadre d'un contrat départemental régional)

E POINTS DE VIGILANCE

En terme d'accueil de personne présentant un handicap, la formation du personnel d'accueil doit être un objectif constant.

CONCLUSION

La salle de spectacle appelée la « scène » afin de garder une cohérence avec le lieu dédié à la MJC et aux écoles de musiques qui lui se nomme le « studio », fut construite avant tout pour répondre aux attentes de la population de Limours et de toutes les personnes qui auront à fréquenter ce lieu.

La municipalité étant très sensible à l'accessibilité, grâce à sa commission active créée dès 2005 il, a privilégié l'aspect sécurité, qualité d'usage et environnementale en ayant toujours en tête, certes l'esthétisme, mais aussi et surtout en réfléchissant à l'aspect financier, maître mot de toutes les réalisations communales.

Au résultat, nous avons un lieu qui répond aux besoins attendus depuis plus de 20 ans, qui permet aux personnes à mobilité réduite de venir dans cette salle dès l'arrivée sur le parking et même du centre ville sans difficultés majeures et pour les personnes malentendantes de bénéficier d'un système adapté, et ce en respectant un budget serré, qui prend en compte que quelque part l'usager est aussi financeur au travers de ses impôts.

En termes de développement durable et d'économie, la « scène » se veut être un exemple de construction répondant aux normes actuelles.

N'hésitez pas à venir la visiter, le régisseur se fera un plaisir de vous la présenter ou tout simplement venez assister à une manifestation.